

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01 + HEBDOS**

## **Le Québec bénéficie de son appartenance au Canada**

**Québec, le 1<sup>er</sup> juin 2012** – « Loin d'avoir été un carcan qui aurait empêché les Québécois de réaliser leurs aspirations, l'appartenance du Québec à la fédération canadienne a permis notre épanouissement économique, la préservation de notre identité et la promotion de nos intérêts », a déclaré aujourd'hui le ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord, M. Clément Gignac, lors d'une interpellation du député de Nicolet-Yamaska, M. Jean-Martin Aussant.

### **Conquérir le monde**

Le ministre Gignac a souligné que l'économie du Québec est très ouverte sur le monde. Le niveau des exportations du Québec, tant à destination des autres provinces du Canada qu'à l'étranger, a atteint 152 milliards de dollars en 2011, ce qui représente 45 % du PIB du Québec. L'appartenance du Québec à la fédération canadienne facilite l'accès pour les entreprises québécoises au marché canadien. Les exportations du Québec à destination des autres provinces se sont chiffrées à 64 milliards de dollars en 2011, soit près de 20 % du PIB. « Ces exportations ont crû à un rythme soutenu ces dernières années, et ce, grâce au dynamisme de l'économie canadienne et à la présence d'une monnaie commune, le dollar canadien. La baisse du taux de chômage, la hausse des investissements des entreprises et la progression du PIB démontrent également que le cadre fédéral a permis l'épanouissement économique du Québec », a précisé le ministre Gignac.

Quant aux exportations du Québec destinées à l'étranger, elles se sont élevées à 88 milliards de dollars l'an dernier, ce qui représente 26 % du PIB. Ces données démontrent bien que les accords commerciaux conclus par le Canada, tels que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), profitent au Québec, qui s'est assuré de pouvoir assumer le plein exercice de ses droits de mise en œuvre des accords de commerce international qui touchent ses domaines de compétence. Depuis la signature de l'ALENA en 1994, les exportations québécoises à destination du Mexique et des États-Unis ont augmenté de 30 %. « À l'intérieur du cadre canadien, le Québec a la liberté d'appliquer ses propres stratégies économiques, notamment par des ententes bilatérales, et peut faire entendre sa voix quant aux enjeux internationaux, tout en profitant de l'accès à de vastes marchés et d'accords de commerce qui favorisent son développement », a souligné le ministre Gignac.

### **Un système financier fort**

Le ministre a également rappelé que le système financier canadien, reconnu comme étant le plus solide au monde par le Forum économique mondial et la firme PricewaterhouseCoopers, a aidé le Québec à traverser la récession de 2008-2009 mieux que d'autres grandes économies avancées. « La cote de crédit AAA, accordée au Canada par les trois principales agences de notation que sont Standard & Poor's, Moody's et Fitch, et sa situation budgétaire favorable contribuent à la stabilité du système canadien. Par ailleurs, le Canada est de plus en plus perçu sur les marchés financiers comme un pays refuge vers lequel les investisseurs se tournent en période d'instabilité. Cela contribue à maintenir faibles et stables les taux de rendement sur les obligations du Canada et du Québec », a-t-il noté.

### **Hausse importante des transferts fédéraux**

Le ministre Gignac a également abordé la question des transferts fédéraux. Il a d'emblée fait remarquer qu'entre 2002-2003 et 2012-2013, ces transferts sont passés de 8,9 à 15,1 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de près de 69 %. « En comparaison, de 1993-1994 à 2002-2003, sous le gouvernement précédent, les transferts fédéraux n'ont augmenté que de 1,2 milliard de dollars, ce qui couvre à peine l'inflation. C'est une collaboration étroite entre le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral, notamment dans les dossiers de l'Accord sur la santé de septembre 2004 et de la réforme du programme de péréquation de 2007, qui a permis ces progrès », a déclaré le ministre.

### **Le Québec s'épanouit dans le Canada**

« Il est indéniable que le Québec a bénéficié d'importants gains en matière de péréquation et avec la signature d'ententes avec le fédéral. Les perspectives économiques sont très favorables pour 2012 et témoignent de la confiance des entreprises pour investir et développer leurs activités au Québec. L'intégration du Québec à l'ensemble canadien contribue à cette prospérité », a conclu le ministre Gignac.

- 30 -

**Sources :** Jolyane Pronovost  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des  
Ressources naturelles et de la  
Faune et ministre responsable  
du Plan Nord  
418 643-7295

Catherine Poulin  
Directrice de la communication  
Cabinet du ministre des  
Finances, ministre du Revenu  
et ministre responsable de la  
région de Montréal  
418 643-5270  
514 873-5363